

N/REF : 25/04/2025 10H02 C:000053 I:02467
V/REF : AC/C18037
V/Email reçu le Vendredi 25/04/2025 a 10H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. XGR
IMMEUBLE : X GRALL -XGR
1-4, RUE XAVIER GRALL
.
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEIC

Rennes, le 28 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 1 GRALL - MME GAUTIER DANIELE
LOGEMENT N° 019299, PORTE N°21, 2° ÉTAGE, TYPE 4
DOMICILE : 09 81 76 95 54 BUREAU : PORTABLE : 06 31 16 01 51

MOTIF : REMPLACEMENT NOURRISES CHAUFFAGES PLACARD CHAMBRE (ROUILLE IMPORTANTE)
Donneur d'ordre : M. V BRIENS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 16/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE LA NOURRICE CHAUFFAGE
CONSTAT: PURGEUR DE LA NOURRICE DESSERRÉ
RESSERRAGE DU PURGEUR
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
PAS DE NÉCESSITÉ DE REMPLACER LA NOURRICE
FIN DE CHANTIER ET REPLI MATÉRIEL

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 22/05/25 a 10H45 vbriens@aiguillon.com

2504: MSG REP
Suite a donner : OUI. Le 05/05/2025 a 11:34

NR LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 22/05/25 A 10:42 M. V BRIENS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL010-Ff Réparation fuite	PP 2	138,00		138,00
TOTAL H.T.					138,00
T.V.A. a 10,00%					13,80
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>151,80</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 30 Juin 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.